

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 67 Ateliers de formation professionnelle 3			
Ancien Code	PEPS3B67PS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB3670		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) HELHa Gosselies Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be) Dorothée DEBLIQUY (dorothee.debliquy@helha.be) Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be) Dorothée ROELANTS (dorothee.roelants@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

« L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique.

Ainsi, la perspective est double :

- faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel
- faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée. »

(CIRCULAIRE CONCERNANT LA NOUVELLE FORMATION DES INSTITUTEURS ET DES RÉGENTS, 7 juin 2001).

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers**

contextes liés à la profession

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter les documents orthographiés et correctement rédigés.

Sur base des contenus, concepts, notions, méthodes des champs disciplinaires et psychopédagogiques et en adéquation avec les documents de référence, l'étudiant concevra des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

L'étudiant sera capable d'analyser son action pédagogique, proposer des ajustements, des pistes de remédiation et de les argumenter en s'appuyant sur les référents officiels et sur l'ensemble des connaissances théoriques acquises pendant les 3 années de formation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : PEPS3B68PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B67PSA Ateliers de formation professionnelle 90 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B67PSA Ateliers de formation professionnelle 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Ancien Code	12_PEPS3B67PSA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB3671		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

«Placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque».

Construire des situations d'apprentissage.

Analyser la pratique et opérer des réajustements.

Mettre en oeuvre des démarches interdisciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable d'analyser son action pédagogique, proposer des ajustements, des pistes de remédiation et de les argumenter en s'appuyant sur les référents officiels et sur l'ensemble des connaissances théoriques acquises pendant les 3 années de formation.

Sur base des contenus, concepts, notions, méthodes des champs disciplinaires et psychopédagogiques qu'il se sera appropriés et en adéquation avec les documents de référence, l'étudiant concevra des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Problématiques liées aux stages: la rentrée scolaire, la continuité en école, la gestion du temps scolaire, la différenciation...

Préparation, expérimentation et analyse d'activités pratiques, de jeux, d'outils.

Projets interdisciplinaires.

"Outils" au quotidien de l'enseignant (journal de classe - panneau des ateliers - outils d'observation/d'évaluation - référentiels - ...)

Démarches d'apprentissage

Approche interactive.

Echanges, partages d'expériences, d'outils...

Démarche d'analyse réflexive.

Remarque : les 90h d'AFP sont réparties entre plusieurs intervenants :

- 30h pour le professeur de psychopédagogie

- 30h pour le MFP (Maître de Formation Pratique)
- 30h pour les professeurs de disciplines (Religion - Français - Mathématiques - Education musicale)

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide individualisée à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Notamment:

Livres des collections *Un projet pour apprendre / Des outils pour apprendre / Des situations pour apprendre / Pédagogie pratique* Ed. Retz

Livres de la collection *Une année de ... / Ateliers en maternelle* Ed. Nathan

Livres de la collection *Outils pour enseigner* Ed. De Boeck Education

...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et bibliographie fournies par les professeurs.

Centre de documentation de la Haute Ecole.

Jeux et outils didactiques variés (utilisés en classe maternelle et / ou construits avec les étudiants).

Les programmes de l'école maternelle - Le référentiel des compétences initiales.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit à remettre durant la session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Une absence supérieure à 20% pourrait entraîner la non validation de l'activité d'enseignement.

Toute absence à un atelier doit être justifiée auprès du professeur responsable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).